



La crise sanitaire de la COVID-19 et ses répercussions sur l'économie mondiale : état des lieux et perspectives, cas de l'Algérie

The covid-19 health crisis and its impacts on the world economy: current situation and outlook, case of algeria

MOKRANE Ali *

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Email :

ali.mokrane@ummo.dz

Date de réception : 28/05/2021 Date d'acceptation: 11/07/2021

Date de publication : 15/07/2021

Résumé :

la crise de la covid-19 a induit plusieurs effets sur l'économie mondiale. L'objet de cet article consiste à présenter quelques éléments d'analyse, relatifs aux principales incidences de la crise de la covid-19 sur l'économie mondiale, en adoptant une approche empirique.

Avec le confinement, l'économie mondiale est presque à l'arrêt .toutefois, les technologies de l'information et de la communication(tic) sont venues à la rescousse de l'économie mondiale .la crise a révélé la vulnérabilité des pays développés et les limites du libéralisme. Ainsi, il va falloir adopter un autre modèle économique. Avec les ruptures des chaines d'approvisionnement, on évoque des idées telles que la démondialisation et les relocalisations.



Pour l'Algérie, avec la crise de la covid-19, il faut s'attendre à une exacerbation des déséquilibres économiques. Ainsi, l'état doit jouer son rôle économique et social, à travers un plan ambitieux d'aides aux entreprises touchées par la crise.

Mots clés : pandémie de la covid-19, démondialisation, crise économique, relocalisations, l'économie algérienne.

Abstract: the covid-19 crisis has had several effects on the world economy. The purpose of this article is to present some elements of analysis, relating to the main impacts of the covid-19 crisis on the world economy, by adopting an empirical approach.

With containment, the world economy is almost at a standstill. However, information and communication technologies (ict) have come to the rescue of the world economy. The crisis has revealed the vulnerability of developed countries and the limits of liberalism. So, we will have to adopt another economic model. With the breaks in supply chains, we talk about ideas such as de-globalization and relocation.

For Algeria, with the covid-19 crisis, we must expect an exacerbation of economic imbalances. Thus, the state must play its economic and social role, through an ambitious plan of aid to companies affected by crisis.

Key words: covid-19 pandemic, de-globalization, economic crisis, relocations, the Algerian economy.

* Maître de Conférences classe A, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.



1. Introduction

Le monde a vécu plusieurs pandémies qui ont suscité des crises sanitaires, dont les effets sont peu ou prou dommageables pour les nations, aussi bien sur le plan humain que sur le plan économique et social. A titre d'exemple, on peut citer notamment les épidémies de la peste (notamment la peste noire), celles du cholera, l'épidémie de la grippe espagnole, celle du virus d'Ebola, la grippe A (H1NI), l'épidémie de dengue, celle de SRAS,... ; ces terribles catastrophes sanitaires ont frappé irréversiblement le monde entier et ont fait des centaines de millions de victimes dans le monde au cours de l'histoire.

De ce fait, le moins qu'on puisse dire, c'est que les épidémies et/ou les pandémies sont une partie intégrante et prenante de l'histoire de l'humanité et il semblerait même que cela rentre dans le court naturel des choses et obéit à une certaine harmonie, à un ordre biologique bien établi et ce, nonobstant le fait que cela engendre bien entendu des victimes.

S'agissant du nouveau coronavirus, désigné sous l'acronyme anglais COVID -19 (CoronaVirus Infectious Disease 2019), quelle que soit notre grille d'analyse ,il faut savoir qu'au-delà des pertes en vies humaines qu'on déplore et que l'on peut guère négliger, toute crise sanitaire, notamment celle de la COVID-19, comporte des effets avérés et/ou attendus sur la société et l'économie. La spécificité de la pandémie de la COVID-19 par rapport aux pandémies du passé, c'est que nous vivons dans un monde qui a beaucoup changé : il est devenu plus libéral, plus intégré, très normalisé, très incertain, plus pollué, avec la montée en puissance de l'hyper mondialisation,



le développement des moyens modernes de transport, l'avènement de l'Internet et du numérique, l'émergence de la société de l'information.

Tous ces facteurs et bien d'autres, agiraient à double niveau : tout d'abord, ils faciliteraient la propagation du virus entre pays, stricto sensu, du fait notamment de l'essor du tourisme de masse et des voyages d'affaires ; ensuite, ils accentueraient et/ou aggraveraient les effets politiques, économiques, sociaux et culturels de la pandémie.

Ainsi, l'objet de cet article consiste à présenter quelques éléments d'analyse, concernant les principaux impacts de la crise sanitaire de la COVID-19 sur l'économie mondiale. Plus précisément, nous dresserons d'une part un état des lieux des effets économiques de la COVID-19 et d'autre part, nous mettrons l'accent sur quelques perspectives. Pour y répondre, nous avons adopté une approche empirique et inductive, en comptant sur un certain nombre de données que nous avons recueillies au moyen d'une recherche documentaire. Ces données sont analysées, en vue d'aboutir à des résultats de recherche.

Dès lors, trois grands axes de réflexion seront successivement abordés dans cet article, plus précisément : la crise sanitaire de la COVID-19 : crise économique mondiale et Technologies de l'Information et de la Communication(TIC) à la rescousse, la crise sanitaire de la COVID-19 : vers un nouvel ordre économique mondial ? la crise de la COVID-19 :qu'en est-il de l'économie algérienne ?



2. La crise sanitaire de la COVID-19 : crise économique mondiale et Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) à la rescousse

Incontestablement, la crise de la COVID-19 a provoqué une crise économique mondiale qui serait beaucoup plus conjoncturelle que structurelle. Dans ces conditions, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) semblent jouer un rôle crucial pour atténuer les retombées dévastatrices de la crise.

2.1. La crise sanitaire induirait une crise économique conjoncturelle

Après plusieurs semaines de confinement en raison du coronavirus, l'économie mondiale en pâtit : chute libre de la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) ; montée du chômage ; déficits budgétaires ; augmentation de la dette publique des Etats (déjà importante avant l'apparition de la COVID-19) ; chute des valeurs boursières ; appareil productif en veille ; des pans entiers de l'économie sont touchés par des fermetures et des faillites d'entreprises, s'agissant notamment des PME, mais également des grandes structures ; secteurs économiques à l'arrêt (transport aérien, tourisme, hôtellerie, restauration, industrie, ...) ; difficultés des entreprises ; etc.

Face à la crise, bon nombre de pays (les Etats-Unis, l'Europe, ...) ont lancé des programmes de soutien à l'économie. A titre illustratif, on peut citer le cas de l'Allemagne qui a adopté un plan inédit de 1 100 milliards d'euros pour lutter contre les impacts économiques et sociaux de la crise de la COVID-19 (<https://www.perspectivesmed.com/berlin-casse-la->



tirelire-1-100-milliards-deuros-mobilises-contre-le-covid-19/.Consulté le 02/04/2020).

Par ailleurs, les cours du baril de pétrole plongent à leur plus bas niveau. A ce titre, le 20/04/2020, le prix du baril américain de pétrole West Texas Intermediate(WTI) pour livraison en mai 2020 a atteint moins (-) 37,63 dollars (Antoni, 2020, p.2) son plus bas niveau jamais atteint. Il faut savoir que le pétrole subit l'effondrement de la demande, dû aux mesures de confinement instaurées à cause de la crise sanitaire mondiale. Selon plusieurs observateurs, la consommation mondiale de pétrole dans le monde a baissé d'environ 20 millions de barils par jour. Parallèlement à cela, le marché a été inondé de pétrole à bas coût, du fait notamment que l'Arabie Saoudite ait lancé une guerre de prix avec la Russie pour maximiser ses parts de marché.

En ce qui concerne la croissance économique, les dernières estimations de celle-ci révèlent un net recul comparativement aux prévisions d'avant la crise sanitaire. A titre d'exemple, on s'attend à une croissance de 2 % en Chine en 2020, alors que les prévisions de croissance chinoise étaient de 6%.Certains économistes optimistes entrevoyaient une croissance économique chinoise qui réussirait quand même à atteindre la barre de 4 % ([tps://www.finance-investissement.com/nouvelles/actualites/la-chine-pourrait-se-relever-relativement-indemne-du-choc-du-coronavirus/](https://www.finance-investissement.com/nouvelles/actualites/la-chine-pourrait-se-relever-relativement-indemne-du-choc-du-coronavirus/)).Consulté le 14/03/2020).

Pis encore, certains pays prévoient une récession économique en 2020, c'est –à-dire une baisse de leur croissance, à l'instar des USA dont le PIB a chuté de 4,8 % au premier trimestre 2020



selon une estimation du département américain du commerce ou de la France avec un recul de 8,2 % du PIB. Déjà au premier trimestre 2020, le PIB a chuté de – 5,8 % (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4485632>. Consulté le 02/05/2020). Avec une telle récession, la France serait plus affectée que la moyenne de l'Union Européenne (- 7,4%), derrière la Grèce (- 9,7 %), l'Italie (-9,5 %) et l'Espagne (-9,4 %) (Duval, 2020, p.9).

S'agissant du déficit public, il devrait être à 17 ,8 % du PIB pour les USA en 2020 .Le déficit de la France passerait de 3 % du PIB en 2019 à 9,9 % du PIB en 2020.La France serait en quatrième position en Europe, derrière l'Italie (11,1%), le Royaume-Uni (10 ,5%) et l'Espagne(10,1%).Le déficit public de l'Allemagne ,quant à lui, serait de 7 % du PIB en 2020 (Duval,2020,p.9).

Néanmoins, petit bémol, bon nombre d'économistes soutiennent l'hypothèse d'une reprise économique mondiale et pensent qu'on retrouverait éventuellement le chemin de la croissance au cours du second semestre 2021, dans la mesure où la crise du coronavirus est exogène au système capitaliste, contrairement par exemple à la crise financière mondiale de 2008(la crise des subprimes) qui était un choc endogène au capitalisme contemporain(Chevagneux,2020,p.18), c'est-à-dire inhérente à son fonctionnement d'ensemble.

En d'autres termes, pour le moment, la crise de la COVID-19 n'aurait pas impacté l'économie réelle ; ni l'économie financière d'ailleurs. Résultat : la crise du coronavirus induirait une crise économique conjoncturelle, car une fois les mesures de confinement sont levées et l'appareil

productif est remis en marche, l'activité économique devrait normalement rebondir et retrouver les chemins de l'expansion.

2.2. Les Technologies de l'Information et de la Communication(TIC) à la rescousse de l'économie mondiale

Avec la crise du coronavirus et le confinement qui s'en est suivi, l'économie dite traditionnelle dans laquelle la proximité physique et /ou géographique est une condition sine qua non dans les relations de travail et dans les échanges, tourne au ralenti. Dans ces conditions, il semblerait que la nouvelle économie liée aux Technologies de l'Information et de la Communication(TIC) constituerait une alternative à l'économie traditionnelle (Mokrane, 2015, p.45).

Cette nouvelle économie a plusieurs caractéristiques, elle est : digitale, en réseaux, cognitive, dématérialisée, collaborative et partagée, etc. Certains chercheurs soutiennent l'idée selon laquelle, la nouvelle économie des TIC pourrait enclencher un nouveau régime d'accumulation, un nouveau cycle de croissance économique, de nouvelles dynamiques entrepreneuriales, une troisième révolution industrielle. Au sens de Jeremy Rifkin, « nous sommes aujourd'hui à la veille d'une nouvelle convergence entre technologie des communications et régime énergétique .La jonction de la communication par Internet et des énergies renouvelables engendre une troisième révolution industrielle(TRI) » (Rifkin, 2012, p.97).

A cet égard, face aux mesures drastiques de confinement, les réseaux sociaux ont facilité la vie des populations en termes notamment de contacts et d'échanges virtuels. Il en est de même pour le télétravail ou le travail à



distance, où des études ont montré par exemple, que 70 % des français ont pu continuer à travailler, au moins partiellement, à distance de leur entreprise ou organisation (<https://theconversation.com/covid-19-et-travail-a-distance-limpossible-retour-en-arriere-134366>. Consulté le 20/04/2020) , alors qu'avant la pandémie, le télétravail régulier est une pratique peu répandue en France. En 2017, seuls 3 % des salariés, pratiquaient le télétravail au moins un jour par semaine (Grimault, 2020, p.44). La proportion des entreprises ayant recours au télétravail avec l'apparition de la COVID-19 est sans doute similaire dans la plupart des pays développés, notamment en Amérique du Nord.

On note également avec la crise sanitaire, le développement de plateformes numériques dédiées à plusieurs domaines tels que l'enseignement(e-learning) et la santé(les téléconsultations), eu égard à la carence ou à l'insuffisance des outils classiques. Les banques et autres établissements financiers, ont pour leur part, encouragé l'utilisation et la généralisation des outils et applications TIC, à travers les paiements en ligne, les banques virtuelles ou les banques sans murs, etc. Ces outils existaient déjà, mais la grande nouveauté avec la crise de la COVID-19, c'est leur passage à grande échelle.

S'agissant du commerce électronique, il est aisé de constater que la crise de la COVID-19 représente une opportunité pour ce marché, qui allait déjà assez bien avant la crise sanitaire. En effet, avec l'accès limité aux zones de magasinage physique et les contraintes de distanciation sociale, le commerce en ligne est devenu une alternative de choix. Il en

ressort que depuis le début de la pandémie, les ventes des géants du commerce électronique (Amazon, Ebay, Alibaba, Netflix, ...) connaissent une croissance fulgurante. D'ailleurs, le géant américain Amazon a récemment annoncé la création de 100 000 emplois aux Etats-Unis, en vue de répondre à la forte demande que génère la crise du coronavirus (<https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/coronavirus-amazon-veut-recruter-100000-personnes-pour-ses-entrepots-et-livraisons-aux-etats-unis-1186052>. Consulté le 21/03/2020).

3. La crise sanitaire de la COVID-19 : vers un nouvel ordre économique mondial ?

La crise de la COVID-19 a révélé au grand jour, la fragilité ou la vulnérabilité de la plupart des pays, notamment des pays développés, ce qui a lancé le débat autour des limites du modèle économique dominant. Cette situation pourrait d'ores et déjà remettre en cause l'inter connectivité et l'interdépendance des économies, dues à l'hyper mondialisation et posera éventuellement les jalons d'un nouvel ordre économique mondial.

3.1. Fragilité et vulnérabilité des grands pays développés

En dépit que la civilisation humaine ait atteint des sommets inimaginables et jamais inégalés dans les techniques et les sciences, il n'en reste pas moins que celle-ci reste encore très fragile. En effet, pendant des années, on pense avoir plus ou moins « domestiqué » la mort, avec notamment l'augmentation de l'espérance de vie de la population et le développement de la



médecine .Or, avec la crise de la COVID-19 , on se rend compte avec désarroi et stupéfaction ,que la plupart des pays ne parviennent pas, ou au mieux très difficilement, à assurer l'un des besoins les plus primaires de leurs citoyens, à savoir la sécurité sanitaire.

Parmi les enseignements de la crise de la COVID-19, il convient de retenir nous semble -t-il ,la vulnérabilité ou l'impuissance de certains grands pays développés (notamment les USA, la France, l' Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni,...) : hôpitaux à bout de souffle ,dotation insuffisante en moyens ou kits de dépistage, manque ou indisponibilité des matériels médicaux(masques, bavettes, gants de protection, gels hydroalcooliques, respirateurs artificiels,...),manque de certains produits de première nécessité ,etc. .

Il faut noter que ces grandes puissances consacrent globalement une part assez appréciable de leur richesse nationale(PIB) aux dépenses de santé (11,5 % du PIB de la France, 17,1% du PIB des USA en 2016). (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3676713?sommaire=3696937>. Consulté le 25/03/2020). Mais paradoxalement, face à la pandémie, l'efficacité de leurs politiques sanitaires se pose avec acuité. Pour les USA, leur politique sanitaire jugée trop libérale est mise à mal et leur système de santé a toujours été leur talon d'Achille. Ainsi, dans ce domaine, on peut considérer ces pays comme des colosses à pieds d'argiles .Par conséquent, ils ont adopté une démarche très classique que d'aucuns considèrent moyenâgeuse, celle du confinement total, du fait notamment de l'insuffisance de leurs capacités de dépistage.



En revanche, d'autres pays s'en sortent pas mal .Il s'agit de pays comme la Finlande, la Norvège, le Danemark, l'Allemagne, l'Autriche, Taiwan ou la Corée du Sud, qui ont semble-t-il mieux résisté à la crise sanitaire. .A ce titre, l'exemple de l'Allemagne est frappant ; elle recense presque autant de personnes infectées que la France, mais déplore beaucoup moins de décès. En gros, ces pays sont bien classés selon l'Indice de Développement Humain(IDH), créé par le Programme des Nations Unis pour le Développement(PNUD).Ils consacrent beaucoup de moyens à la santé. Avec la crise, ils en ont affectés davantage.

Mais, le succès de ces pays s'explique essentiellement par l'efficacité de leurs politiques de santé en termes notamment des objectifs définis, des choix et arbitrages économiques faits ,etc. Dès lors, ces pays ont adopté une démarche moins orthodoxe, celle du dépistage massif, du port systématique de masques et du confinement partiel.

3.2. Vers un autre modèle économique ?

Le capitalisme et le libéralisme ont toujours privilégié l'individu au groupe, l'intérêt individuel à l'intérêt commun. En effet, cette crise sanitaire mondiale a montré, à juste titre, les limites du paradigme dominant où l'on fait passer la rentabilité et le profit devant le bien –être commun. Pendant des décennies, les entreprises et/ou les Etats ont dépensé des milliards de dollars dans des domaines inutiles, inappropriés d'un point de vue existentiel, mais ô combien rentables économiquement ! On a autorisé des surproductions budgétivores dans les consommations ostentatoires, la société de



loisirs, le divertissement et l'économie du spectacle, les superflus, le trompe-œil ou l'illusion, etc.

On a investi dans l'infiniment grand (la conquête de l'espace, de la lune, de mars), au détriment de l'infiniment petit (l'étude des bactéries et des virus). On a consacré des dépenses faramineuses à l'armement, au dépend de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. On a édifié un système où les émoluments ou les revenus du praticien de la santé, de l'enseignant ou de l'agriculteur sont très dérisoires (dans certains cas au salaire minimum garanti), au moment où les hommes ou les femmes de spectacle, les sportifs, les rentiers, ..., gagnent des fortunes chaque mois. Certains d'entre-deux sont devenus milliardaires. Les disparités de revenus ont atteint des niveaux invraisemblables (Piketty, 2013, pp.90-92).

Ainsi, désormais, il va falloir adopter une autre philosophie de pensée, un autre modèle économique, un autre paradigme, en donnant une importance accrue à des domaines jusque –là marginalisés tels que l'éducation, l'université et la recherche, la santé, l'agriculture, l'environnement, l'économie verte, les énergies renouvelables, etc.

3.3. « Démondialisation », montée des nationalismes et relocalisations ?

Les ruptures des chaînes d'approvisionnement liées au choc de la COVID-19 ont révélé au grand public les risques de la mondialisation et des délocalisations. Dès lors, certains observateurs commencent à évoquer l'hypothèse d'un repli de la mondialisation, voire même celle d'une démondialisation sur des bases nationales. De plus, les relocalisations, c'est-à –dire le



retour dans le pays d'origine d'unités de production auparavant délocalisées dans les pays à bas coûts, sont amenées à s'accélérer dans le monde.

Pis encore, les grands ensembles régionaux pourraient s'affaiblir davantage après la crise, dans la mesure où l'on peut remarquer l'absence de réponses coordonnées entre pays, ce qui fait que la gestion de la pandémie se fait globalement au niveau de chaque Etat-Nation (fermetures des frontières nationales notamment). C'est le cas de l'Union Européenne, où les Vingt-Sept ont échoué le 26 mars 2020 à apporter une réponse commune face à la crise de la COVID-19, nonobstant la mise en place d'un fonds de 37 milliards d'euros. Cette situation peut s'avérer dommageable pour la survie de l'union.

A vrai dire, deux logiques opposées et contradictoires s'affrontent au niveau européen (Duval, 2020, p.26) : d'une part, la France, l'Espagne et l'Italie soutiennent l'idée de la mutualisation des dettes et souhaitent qu'une part significative de l'endettement public soit prise en charge au niveau de l'Union, via par exemple l'émission de « coronabonds » et d'autre part, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche et la Finlande pensent qu'il faut utiliser le mécanisme européen de stabilité (MES) mis en place après la crise de la zone euro.

A cela s'ajoutent les institutions internationales, telles que l'ONU et ses démembrés, notamment l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui ont brillé par leur absence ; elles ont souvent agi de façon timide, insuffisante et/ ou tardive.

Signalons par ailleurs, qu'avec la crise de la COVID-



19, certains acteurs économiques et décideurs politiques sont en train de remettre en cause le rôle clé de la Chine dans la mondialisation productive, comme pôle manufacturier dominant .En effet, l'Empire du Milieu occupe une place prépondérante dans l'économie mondiale avec environ 20 % du PIB mondial et un quart des échanges mondiaux de conteneurs (<https://theconversation.com/comment-la-crise-sanitaire-remet-en-cause-la-puissance-chinoise-132324>. Consulté le 25/03/2020) . En 2018 , la Chine représentait 2 632 milliards de dollars d'exportation pour 2 134 milliards d'importations (<https://theconversation.com/comment-la-crise-sanitaire-remet-en-cause-la-puissance-chinoise-132324>. Consulté le 25/03/2020).

Cet état de fait pourrait avoir des répercussions sur la géographie économique mondiale. Il faut dire que la Chine a tiré profit de la mondialisation initiée à partir du milieu des années 1980, au détriment notamment des pays occidentaux (l'Europe, les USA notamment.). Plus précisément, l'intégration de la Chine dans la mondialisation s'est accélérée depuis son adhésion à l'OMC en 2001 et la dépendance des économies internationales à la Chine a changé la donne. La crise sanitaire de la COVID-19 a engendré une rupture des chaînes d'approvisionnement.

A titre d'exemple, la plupart des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques sont produits en Chine et les autres pays se disputent l'approvisionnement en masques et autres matériels médicaux à partir de la Chine. Ainsi, parmi la conséquence de la COVID-19, certains observateurs avancent l'hypothèse d'une relocalisation de la production industrielle au



niveau des économies nationales, c'est-à-dire une reconfiguration ou une défragmentation des chaînes de valeur.

4. La crise de la COVID-19 : qu'en est-il de l'économie algérienne ?

Nous aborderons successivement les conséquences avérées et/ou attendues de la crise sanitaire sur l'économie algérienne, ainsi que les actions entreprises ou à envisager pour endiguer la crise.

4.1. Les conséquences de la crise de la COVID-19 sur l'économie algérienne

La crise de la COVID-19 a provoqué une baisse historique des cours de l'or noir, avec un prix du baril tombé quasiment à 20 dollars. Cela pourrait avoir des effets dévastateurs sur l'économie algérienne qui dépend exclusivement de la rente pétrolière, aussi bien dans son financement que dans son fonctionnement global. Ainsi, l'Algérie déjà fragilisée par la chute des cours du pétrole depuis 2014, aura à gérer une situation économique très délicate, à la fois au niveau macroéconomique qu'au niveau microéconomique.

A cela s'ajoutent, les mesures de confinement de la population, qui, au-delà de la lutte contre la propagation du virus, aggraveraient la situation, car excepté quelques rares secteurs (notamment l'alimentaire, le secteur pharmaceutique, les produits d'entretien,...), qui ont des carnets de commande assez pleins, des pans entiers de l'économie sont quasiment à l'arrêt.



Plus concrètement, toutes proportions gardées, il faut s'attendre à une exacerbation des déséquilibres économiques, avec notamment : creusement du déficit budgétaire ; déséquilibre de la balance commerciale ; chômage ; difficultés et/ou fermetures d'entreprises dans le secteur privé (très touché par le confinement) en ce qui concerne notamment les Toutes Petites Entreprises(TPE),les artisans- commerçants, les prestataires de services(les transporteurs,...),les professions libérales, ... ; licenciement et précarisations ; paupérisation de la population (celle exerçant notamment dans l'économie informelle et de la débrouille) ; détérioration du pouvoir d'achat ; etc.

4.2. Les actions de l'Algérie face à la crise de la COVID-19

L'Etat doit soutenir l'économie nationale quoi qu'il en coûte. Il doit jouer son rôle économique et social, intervenir explicitement dans l'économie, à travers un plan urgent et ambitieux d'aides aux entreprises touchées par la crise de la COVID-19, car le report du paiement des impôts et cotisations sociales est une décision nécessaire, mais pas suffisante. De surcroît, il faut absolument soutenir le pouvoir d'achat des ménages qui ont été durement impactés par la crise.

Il convient également de soutenir la demande globale (la consommation et l'investissement) au moyen d'une politique monétaire expansionniste (accommodante) .A cet égard, les dernières instructions de la Banque d'Algérie datant du 29/04/2020, semblent rentrer dans cette perspective. Plus précisément, il ya lieu de citer notamment les deux instructions de la Banque d'Algérie, consistant à abaisser le taux de réserves



obligatoires à 6 % (Cf. Instruction de la Banque d’Algérie n° 06-2020 du 29 avril 2020 modifiant et complétant l’instruction n° 02-2004 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires) et son taux d’intérêt directeur à 3 % ,applicable aux opérations principales de refinancement et ce, en vue de renforcer la liquidité bancaire(Cf. Instruction de la Banque d’Algérie n° 07-2020 du 29 Avril 2020 relative au taux d’intérêt directeur)

Ainsi, l’Algérie peut aisément juguler la crise économique due à la COVID-19 qui serait selon plusieurs spécialistes une crise conjoncturelle. Ceci dit, le plus dur reste à venir ; il consiste à engager une réforme très profonde du système hospitalier algérien, mais plus fondamentalement, il convient de gérer la crise systémique structurelle dont souffre l’économie algérienne depuis de nombreuses années, par le biais de politiques économiques efficaces, réfléchies, synergiques et concertées, visant notamment la diversification de l’économie nationale .Bref, des politiques socialement justes et économiquement rationnelles. Ça, c’est une autre question, car la gestion de la crise actuelle représente un défi pour l’Algérie et celle de la crise structurelle (plus profonde) s’en est un autre.

5. Conclusion

La crise de la COVID-19 est peut- être une occasion inédite et inattendue, susceptible de reconsidérer ou repenser l’économie mondiale. Comme on dit : « à quelque chose malheur est bon ».Une économie plus juste, plus égalitaire, plus solidaire, moins polluante, plus humaniste et plus durable. Une économie au service de l’homme, pas l’inverse !?



Une économie qui concilie l'intérêt individuel avec l'intérêt commun, en cherchant en filigrane des compromis acceptables. Une économie qui concilie l'efficacité économique avec l'équité sociale. Mais, une économie qui valorise également la recherche scientifique, la créativité et l'innovation, la biologie et la médecine, les nouvelles technologies (les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), les biotechnologies, les nanotechnologies), l'entrepreneuriat, etc.

Une économie qui est encline au développement durable et à la transition énergétique, avec plus d'énergie renouvelable et moins d'énergie fossile, au grand bénéfice de la civilisation humaine toute entière.

S'agissant de l'Algérie, les effets néfastes de la crise de la COVID-19 sur son économie rappellent encore une fois à tous, qu'il va falloir revoir le modèle économique dominant qui repose sur un système rentier. Dès lors, l'adoption par l'économie algérienne d'un nouveau paradigme économique de l'après COVID-19, peut être un moyen de rattrapage économique pour le pays, à cause du retard initial dans les gains de productivité et de compétitivité dû au modèle actuel.

Comme tout changement majeur, la révolution économique peut générer une croissance à long terme dans l'économie algérienne. La diversification économique et industrielle devrait permettre également d'exploiter des gisements de croissance dans certains secteurs industriels encore trop peu performants en Algérie.



6. Références bibliographiques

- ANTONIN C, (2020), Pétrole chronique d'un effondrement, OFCE, Policy Brief , SciencesPo ,7 mai 2020,Paris.
- CHEVAGNEUX CH, (2020), Une crise différente »Alternatives Economiques, spécial CORONAVIRUS : comment tenir le choc, n°400, Paris.
- DUVAL G, (2020), Europe la longue marche de la solidarité, Alternatives Economiques, Covid-19 : c'est par où la sortie ?, n°401, Paris.
- DUVAL G, (2020), La récession provoquée par l'épidémie de Covid-19 devrait être historique, en particulier en France : Un choc économique d'une rare violence, Alternatives Economiques, Et maintenant on fait quoi ?, n°402, Paris.
- GRIMAULT V, (2020) , Télétravail : la France prise de vitesse , Alternatives Economiques, spécial CORONAVIRUS : comment tenir le choc, n°400, Paris.
- MOKRANE A, (2015), Diffusion et impacts des Technologies de l'Information et de la Communication au sein des entreprises : éléments d'analyse empirique du cas de l'industrie manufacturière, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
- PIKETTY TH, (2013), Le capital au XXI^e siècle, Editions du Seuil, Paris.
- RIFKIN J, (2012), La troisième révolution industrielle comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde, Les liens qui libèrent, Paris.



- Instruction de la Banque d'Algérie n° 07-2020 du 29 Avril 2020 relative au taux d'intérêt directeur applicable aux opérations principales de refinancement.
- Instruction de la Banque d'Algérie n° 06-2020 du 29 avril 2020 modifiant et complétant l'instruction n° 02-2004 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires.
- <https://www.financeinvestissement.com/nouvelles/actualites/la-chine-pourrait-se-relever-relativement-indemne-du-choc-du-coronavirus/>. Consulté le 14/03/2020.
- <https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/coronavirus-amazon-veut-recruter-100000-personnes-pour-ses-entrepots-et-livraisons-aux-etats-unis-1186052>. Consulté le 21/03/2020.
- <https://theconversation.com/comment-la-crise-sanitaire-remet-en-cause-la-puissance-chinoise-132324>. Consulté le 25/03/2020.
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3676713?sommaire=3696937>. Consulté le 25/03/2020.
- <https://www.perspectivesmed.com/berlin-casse-la-tirelire-1-100-milliards-deuros-mobilises-contre-le-covid-19/>. Consulté le 02/04/2020.
- <https://theconversation.com/covid-19-et-travail-a-distance-limpossible-retour-en-arriere-134366>. Consulté le 20/04/2020.
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4485632>. Consulté le 02/05/2020.